

COMMUNE DE SAINT AUBIN LES ELBEUF



PLAN LOCAL D'URBANISME

7. ANNEXES

P.O.S. initial approuvé le : 12 juillet 1976

Modification n°1 approuvée le : 18 novembre 1983

Modification n°2 approuvée le : 19 juillet 1985

Modification n°3 approuvée le : 28 novembre 1986

Modification n°4 approuvée le : 31 mars 1989

Modification n°5 approuvée le : 6 janvier 1995

Révision n°1 approuvée le : 21 septembre 2001

Modification n°6 approuvée le : 17 septembre 2004

P.L.U

Prescrite le : 6 mars 2009

Arrêté le :

Approuvé le :

BORDEREAU DES ANNEXES

7.1 - Les prescriptions d'isolement acoustique

7.1a- Documents graphiques

7.1b- Prescriptions d'isolement acoustiques

7.2 - Les servitudes d'utilité publique

7.2a- Plan des servitudes

7.2b- Liste des servitudes et PPRI

7.3a- Schéma des réseaux d'eau potable

7.3b- Schéma des réseaux d'assainissement

7.3c- Système d'élimination des déchets

7.4 – Périmètre de ZAC des Hautes Noailles

7.5 – Information sur les zones à risque au plomb :

Tout le département de Seine Maritime est concerné

7.6 - Droit de préemption urbain

Les périmètres de DPU seront joints au dossier après approbation du PLU.